

Image not found or type unknown



Interdiction de gerer

Par **Nel jp**, le **23/05/2020** à **05:56**

Bonjour,

j ai eu en 2008 une interdiction de gérer. Et en 2010 juste au moment de la mise en place de l'auto entreprise.. j ai créer mon entreprise car l'Insee m a dis que je pouvait. Aujourd'hui j ai fait la demande d'immatriculations au registre du commerce et des société car c obligatoire pour l'es auto entrepreneur. Prouver me dire les greff vont me donner mon immatriculation?

merci

Par **Visiteur**, le **23/05/2020** à **11:00**

Bonjour

Vous voulez diez que depuis 10 ans, vous travaillez sans immatriculation ?